

**ANNEE 2016**

**DELIBERATION N°**

**20160078**

**SEANCE PUBLIQUE DU 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2016**

Date de convocation : 25 novembre 2016

Date d'affichage : *7. décembre 2016*

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 14

Pouvoirs : 3

Nombre de votants : 17

Vote : 17 (dont 3 procurations)

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 2 (M. SORHAITS & M. GONY par procuration donnée à M. SORHAITS)

Adopté à la majorité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille seize, le 1<sup>er</sup> décembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 25 novembre 2016, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire et Ms Michel LAHORGUE, Claude YAOUANC, Michel KLISZ, Hugues BIGE, Frédéric ETCHEGARAY, Francis DAVRIL, Pierre SORHAITS.

Mmes Chantal BONZON, Marie-Dominique GAY, Dominique GALLOT, Valérie REcart, Sophie DELETTRE, Brigitte ETCHEVERRY.

Ont donné pouvoir : M. Michel GOÏY à M. Pierre SORHAITS, M. Philippe BIGOTEAU à M. Michel LAHORGUE, Mme Annie UHALDEBORDE à Mme Dominique GALLOT.

Absentes excusées : Mmes Emmanuelle DALLET et Dominique VIGIER.

Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL

**Objet : Rapports URA 2015 sur la qualité et le  
coût des services publics d'eau potable et  
d'assainissement collectif et non-collectif**

Le Maire explique que le Président du syndicat mixte d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement collectif et non-collectif URA, a fait parvenir les rapports sur la qualité et le coût des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif et non collectif pour l'année 2015.

Il précise que ces rapports ont été adoptés en Conseil Syndical le 8 septembre 2016, et doivent être adoptés par le Conseil Municipal avant le 31 décembre 2016.

**APRES** avoir pris connaissance de ces rapports annexés à la présente,

**Le Conseil Municipal,**

- **APRES** avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
- **APRES** en avoir délibéré,

- **ADOPTÉ** le rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement de l'année 2015, du syndicat mixte URA.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
**Paul BAUDRY.**



Transmis à Mme la Sous-Préfète de Bayonne,  
Publié et rendu exécutoire le :